



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **19 décembre 2022 à 19h30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marianne Dessureault, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Norman St-Amour.

Le directeur général et secrétaire-trésorier Mickaël Tuilier est également présent.

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
3. **Adoption des procès-verbaux**
Aucun
4. **Finances**
5. **Administration générale**
 - 5.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023
 - 5.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2023-2024-2025)
6. **Urbanisme et Environnement**
7. **Loisirs, Vie communautaire et Communications**
8. **Travaux publics et Parcs**
9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
10. **Divers**
11. **Période d'information**
- 12 Période de questions
- 13 Fermeture de la séance

1. **Ouverture de la séance**

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

22-1219-639 Il est proposé par Norman St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

5. **Administration générale**

5.1 **Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023**

22-1219-640 Attendu qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2023;

Il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer les prévisions budgétaires pour l'année 2023, lesquelles se détaillent comme suit :

Revenus	2023
Taxes sur la valeur foncière	14 521 361 \$
Taxes sur la valeur foncière - secteur	136 991 \$
Taxes sur une autre base	5 429 648 \$
Tenants lieu de taxes et autres	279 865 \$
Imposition de droits	1 144 876 \$
Autres revenus et services rendus	862 401 \$
Subvention gouvernementale	602 688 \$
Revenus divers	14 940 \$
Affectations surplus et fonds	66 540 \$
Total	23 059 310 \$

Dépenses	2023
Administration générale	3 405 363 \$
Sécurité publique	3 471 019 \$
Voirie municipale	1 694 061 \$
Enlèvement de la neige	1 639 452 \$
Éclairage de rue et autres transports	138 876 \$
Aqueduc et égout	758 412 \$
Matières résiduelles	1 845 371 \$
Protection de l'environnement	980 063 \$
Urbanisme, développement, tourisme	1 437 914 \$
Loisirs et culture	2 921 067 \$
Frais de financement	1 234 756 \$
Remboursement dette à long terme	3 229 256 \$
Remboursement fonds de roulement	303 700 \$
Total	23 059 310 \$

- D'affecter 100 000\$ provenant du surplus accumulé non affecté au budget 2023.

5.2 Adoption du programme de dépenses en immobilisation (années 2023-2024-2025)

22-1219-641

Attendu qu'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2023, 2024 et 2025;

Attendu que le Maire a précédemment énuméré les projets d'immobilisations lors de la présentation du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations préparés par le conseil;

Il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la Municipalité, dont la copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le programme triennal d'immobilisations totalisant 60 726 000 \$ se répartit ainsi :



2023 : 8 348 600 \$
2024 : 9 400 000 \$
2025 : 6 250 000 \$
Total : 23 998 600 \$

12. Période de questions

1. Kristine Lelcair : S'adresse aux membres du conseil municipal afin d'avoir plus d'explication sur le budget et le plan triennal présenté.

13. Fermeture de la séance

22-1219-642 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 20h03.

Joé Deslauriers
Maire

Mickaël Tuilier
Directeur général et
greffier-trésorier